

Regional Pacific Ridge to Reef Project

Appel à soumission de manifestations d'intérêt

Date: 3 novembre

Date de clôture : 30 novembre

Contexte

Le programme "Pacific Ridge to Reef" est un programme multi-domaines du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) qui guide l'investissement coordonné des subventions du FEM dans ses domaines de prédilection que sont la conservation de la biodiversité, la dégradation des terres, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, la gestion durable des terres et des eaux internationales dans les PID du Pacifique. Il s'agit d'une initiative multi-agences impliquant le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en tant qu'agences d'exécution du FEM.

Exécuté à l'échelle régionale par la Communauté du Pacifique dans le cadre du projet FEM Pacific Ridge to Reef International Waters (FEM Pacific R2R IW), le programme R2R soutient les opérations dans les domaines de la planification scientifique, du développement du capital humain, de la planification politique et stratégique, de la gestion axée sur les résultats et du partage des connaissances. Mis en œuvre dans le cadre du projet GEF Pacific R2R IW, les projets pilotes nationaux R2R sont conçus pour renforcer l'intégration de la responsabilité sociale des entreprises en établissant des synergies entre les agences sectorielles et les projets nationaux R2R STAR du FEM, les gouvernements et les communautés, la société civile et le secteur privé.

Le projet IW R2R de Vanuatu est un sous-projet du projet régional R2R conformément au protocole d'accord entre la CPS et le gouvernement de Vanuatu pour fournir des résultats spécifiques et réaliser une approche intégrée du R2R. Le programme est hébergé au niveau national par le service de la Protection et de la Conservation de l'environnement du ministère du Changement climatique et de l'Adaptation, et invite donc les consultants qualifiés ou les équipes de consultants à soumettre leur manifestation d'intérêt à côté du travail de consultation connexe défini ci-dessous.

Aperçu

Le programme R2R incorpore un cadre de la science à la politique R2R avec un accent important sur le développement de cadres d'action stratégiques nationaux et régionaux pour la GIRE/GIZC et les documents d'appui, les rapports nationaux sur l'état des côtes et les rapports de diagnostic.

Les rapports techniques de diagnostic du DEC (rapports de diagnostic de site et de diagnostic d'île) sont une base importante pour l'examen et le développement de la côte ou de l'État des îles (DEC ou EDI) pour une prise de décision basée sur des preuves afin d'intégrer l'approche de la crête aux récifs dans la gestion et la planification des ressources naturelles. La compréhension de la situation actuelle des ressources naturelles et des facteurs de stress correspondants aidera à assurer une gestion efficace et donc à garantir un flux durable de biens et de services.

C'est pourquoi, comme indiqué ci-dessous, voici un aperçu du travail du consultant.

Analyse diagnostique du site de démonstration

L'objectif global du diagnostic du site est de permettre une caractérisation précise du bassin versant de Tagabé en relation avec les objectifs et le programme d'activités de Ridge to Reef. En tant que tel, le diagnostic fournit une base de référence par rapport à laquelle l'efficacité et l'efficacité du projet peuvent être évaluées. À cette fin, l'opérateur actualisera cette "image" initiale avec des diagnostics à mi-parcours et en fin de projet. Les objectifs du diagnostic initial détermineront les orientations ultérieures en ce qui concerne le contenu du diagnostic. Le cadre commun du Ridge to Reef permet à l'opérateur de réaliser des diagnostics initiaux, à mi-parcours et en fin de projet sur les sites pilotes de manière cohérente et homogène. En tant que cadre d'orientation, il laisse une marge d'ajustement pour refléter les spécificités de chaque site pilote.

Le processus de diagnostic du site fournit une approche structurée pour identifier, comprendre et hiérarchiser les questions clés ayant un impact sur les biens et services de l'écosystème. Une série d'outils d'évaluation des risques, tels que l'analyse des arbres à problèmes et des liens de causalité, sont à la disposition de l'exploitant. L'analyse diagnostique permet de mesurer l'importance relative de la source et des causes (de l'immédiat à la racine) des problèmes au sein de la crête à la plate-forme récifale, et d'identifier les actions préventives et correctives potentielles.

L'analyse des systèmes menée par la communauté est effectuée sur le site prioritaire identifié afin d'articuler les problèmes environnementaux les plus urgents. Les résultats

de cette analyse et les données recueillies lors de l'étape d'identification et de caractérisation sont utilisés pour déterminer les options de politique ou d'intervention de GIRE/GIZC les plus réalisables. Les forums de discussion de groupes ciblés et d'identification des politiques sont des aspects centraux du processus de diagnostic.

Analyse diagnostique des îles (ADI) - Diagnostic de l'état de la côte (DEC)

L'analyse diagnostique des îles du programme Ridge to Reef (ADI) est dérivée de l'évaluation mondiale des eaux internationales (GIWA), de l'analyse diagnostique transfrontalière du FEM et des méthodologies d'analyse diagnostique de la GIZC du Pacifique. La substance de ces méthodologies a été adaptée pour convenir à l'approche écosystémique plus large du programme Ridge to Reef et inclure les écosystèmes terrestres et marins.

Le rôle principal de l'ADI est d'identifier, de quantifier et de fixer des priorités pour les problèmes environnementaux qui sont de nature intersectorielle (ou de la crête aux récifs).

L'ADI vise notamment à :

- Convenir de la portée, des valeurs, des objectifs et des responsabilités
- Identifier et hiérarchiser les questions ou problèmes liés à la crête des récifs
- Recueillir et interpréter les informations sur les impacts environnementaux et les conséquences socio-économiques de chaque problème
- Analyser les causes immédiates, sous-jacentes et profondes de chaque problème, et identifier les pratiques, les sources, les lieux et les secteurs d'activité humaine spécifiques à l'origine ou à la menace de la dégradation de l'environnement
- Identifier et évaluer les options de réforme et d'action

L'approche qui en résulte est un processus hautement collaboratif qui doit être utilisé comme un outil majeur de planification stratégique pour la gestion intégrée des côtes dans le pays. L'ADI fournit la base factuelle de la composante stratégique du processus ADI/SAP - réflexion stratégique, planification et mise en œuvre du SAP. L'ADI devrait faire partie d'un processus plus large de facilitation de l'engagement et de la consultation de tous les acteurs clés, depuis les étapes initiales de l'ADI jusqu'au développement ultérieur de solutions alternatives lors de la formulation du programme d'action stratégique GIRE/R2R.

Résultats attendus

Le(s) consultant(s) doit (doivent) préparer et soumettre les résultats suivants : -

1. Proposition décrivant une méthodologie, un plan de travail et un processus sur la manière dont les tâches requises seront effectuées. Elle comprend un plan détaillé de mise en œuvre sur le terrain pour les ateliers de diagnostic et les activités connexes.
2. Projets de rapports d'ateliers de diagnostic pour le diagnostic du site et l'ADI.
3. Projets de rapports sur les consultations des parties prenantes - qu'il s'agisse de réunions, d'entretiens ou d'ateliers de lancement. Il doit rendre compte du processus et des résultats des ateliers, des supports de formation et des résultats.
4. Projets de rapports de diagnostic du DEC suivant un modèle fourni.
5. Projet de rapport de diagnostic national qui suit un modèle fourni.
6. Finaliser et soumettre les rapports de diagnostic et le projet de révision par l'UCPR et le comité local de bassin versant.
7. Collecte d'informations scientifiques et techniques provenant de diverses sources à l'échelle nationale, qu'il s'agisse du secteur privé, d'ONG et d'organisations communautaires ou d'autres groupes actifs au sein de la communauté.
8. Notes du ou des consultants à la fin des enquêtes sur le terrain ou des ateliers de diagnostic ; matériel comprenant des cartes, des photos et des diapositives de présentation fourni à l'équipe de mission pour les consultations finales avec les communautés locales.
9. Rapport sur les leçons tirées des consultations sur les analyses diagnostiques des sites de démonstration et des forums connexes, ainsi que de la préparation des rapports de diagnostic.
10. Rapport de consultation avec une copie papier et une copie électronique en version MS Word de tous les rapports doivent être soumis.
11. Une présentation powerpoint des rapports de diagnostic contenant les points saillants et les résultats clés ainsi que d'autres détails pertinents - à présenter par le consultant principal et l'équipe lors d'un séminaire public au CPS. De même, une visite séparée des communautés clés dans un site de démonstration peut être organisée pour présenter les résultats et les rapports.

Méthodologie

Les méthodes et la logistique doivent suivre les détails indiqués dans la documentation de l'ADI. Le principal rôle technique d'une ADI est d'identifier, de quantifier et de fixer les priorités pour les problèmes environnementaux de nature intersectorielle. Les principales étapes du processus d'élaboration de l'ADT/du PAS sont les suivantes :

- (i) Collecte et analyse des données/informations.
- (ii) Identification et hiérarchisation des problèmes intersectoriels (de la crête au récif).
Par exemple, diagrammes de boucles causales des problèmes d'interconnexion pour un bassin versant.

- (iii) Détermination des impacts environnementaux et socio-économiques.
- (iv) Analyse des causes immédiates, sous-jacentes et profondes - mise à l'échelle de l'importance relative des sources et des causes du problème au sein du système de la R2R ou du bassin versant.
- (v) Identification des points de levier.
- (vi) Remue-méninges/systèmes et plans prioritaires, idées et options de réforme, d'intervention et d'action.
- (vii) Stratégies des nouvelles idées et opportunités - prioriser les alternatives.
- (viii) Rédaction des rapports R2R ADI (si souhaité).
- (ix) Évaluation des politiques : recommandations pour les politiques ou les réformes.

Sur la base de ce qui précède, l'ADI fournit la base factuelle du volet stratégique de l'ADI/SAP, et son processus se concentre sur les points suivants : -

1. IDENTIFIER et quantifier les problèmes de la crête aux récifs

- Identifier les problèmes qui affectent actuellement l'environnement
- Prendre note de l'ampleur du problème, de la superficie qu'il touche, du nombre de foyer, etc.
- Identifier les sources de ces problèmes, par exemple la source de l'hôtel? village? porcherie?

2. PRIORISER les problèmes

- Après avoir identifié les problèmes, établissez des priorités en fonction de leur ampleur et de leurs effets sur l'environnement, les moyens de subsistance et la situation socio-économique.
- La hiérarchisation des problèmes permettra, espérons-le, d'éliminer les problèmes secondaires ou moins importants, afin de mettre en évidence les principales questions qui nécessitent une attention urgente.

3. Rassembler et interpréter les informations sur les IMPACTS de chaque problème

- Ces impacts sont évidemment de nature environnementale et socio-économique.
- Notez qu'il y a une différence entre le PROBLÈME et l'IMPACT du problème.

4. Analyser les CAUSES pour chaque problème

- Pour identifier les causes, il faudra peut-être creuser un peu
- Les CAUSES peuvent être profondes comme un système de racine pivotante, donc creuser aidera à identifier immédiatement, les causes sous-jacentes et profondes des problèmes
- Cette section doit également mettre en évidence les pratiques, les sources, les lieux et les activités humaines spécifiques qui sont à l'origine des problèmes ou menaces environnementaux

5. Identification et évaluation des options pour la REFORME et l'ACTION

- Cela ferait partie des prochaines étapes et de la voie à suivre.
- L'ADI fournit en fait la base factuelle pour la formulation d'un plan d'action stratégique (PAS) pour la crête aux récifs.

L'ADI nécessite la mise en place d'une équipe de développement exigeant une représentation équitable des différents groupes communautaires (diagnostic de site) et des agences ou organisations du gouvernement, du secteur privé, de la société civile, des ONG, des OING (diagnostic d'île).

Étendue des travaux

La tâche principale du ou des consultants est d'entreprendre une analyse de diagnostic pour le bassin versant de Tagabé comprenant, entre autres, les activités suivantes

- i. Mener et faciliter les consultations ou les ateliers des parties prenantes sur l'analyse diagnostique - tant pour le site de démonstration que pour l'ADI.
- ii. Articulation des problèmes - Identifier et hiérarchiser les défis et les problèmes associés au bassin versant de Tagabé, à la fois dans le bassin inférieur et supérieur.
- iii. Compréhension du problème - Recueillir et interpréter les informations sur les impacts environnementaux et les conséquences socio-économiques de chaque problème.
- iv. Traitement des données et établissement de rapports - Analyser les causes immédiates, sous-jacentes et profondes de chaque problème ; et identifier les pratiques, sources, lieux et secteurs d'activité humaine spécifiques à l'origine ou à la menace de la dégradation de l'environnement.
- v. Évaluation des politiques - Identifier et évaluer les options de réforme et d'action. Élaborer une stratégie pour les nouvelles idées et opportunités - hiérarchiser les alternatives.
- vi. Rédiger un rapport d'analyse diagnostique en suivant les modèles donnés ;
 1. Rapport d'analyse diagnostique du site de démonstration (bassin versant de Tagabé)
 2. Analyse diagnostique des îles (ADI)
- vii. Présentation des rapports au comité de gestion de la rivière Tagabé, au service de la Protection et de la Conservation de l'environnement et aux communautés.
- viii. Rédiger un rapport sur les leçons apprises.
- ix. Projets de rapports d'ateliers - cela comprend les réunions de lancement, les entretiens et les engagements formels des parties prenantes.

En pratique, les activités décrites sont générales et doivent être menées conformément à la méthodologie proposée ici. Sinon, un guide détaillé peut être consulté sur le site web du projet.

Approche et durée

L'approche est participative et soutenue par la mise en place d'une équipe de développement de diagnostics. La durée prévue des travaux n'est pas supérieure à 2 mois et commence à la date de signature du contrat. Le consultant est engagé pour effectuer le travail de conseil selon un calendrier prévu.

Le consultant, en consultation avec l'agence hôte et la Communauté du Pacifique (CPS), doit proposer un plan de travail, un plan, un budget et un calendrier pour atteindre les résultats attendus avec la méthodologie appropriée.

Calendrier des paiements

<i>Étapes / Résultats</i>	<i>Échéance (date)</i>	<i>% de paiement</i>
Soumission d'un (i) contrat signé par le(s) consultant(s) et l'agence hôte du projet national R2R IW, et (ii) du plan de travail et du calendrier		20%
Projet de soumission pour le diagnostic du site de démonstration.		5%
Finaliser le rapport pour la soumission du diagnostic du site de démonstration.		20%
Soumission d'autres rapports connexes tels que : 1) rapport sur les leçons apprises et 2) rapports d'ateliers.		10%
Projet de soumission pour l'analyse diagnostique nationale des îles.		5%
Finaliser le rapport pour la soumission du rapport de diagnostic national.		
I. Soumission d'autres rapports connexes tels que : 1) rapport sur les leçons apprises et 2) rapports d'ateliers II. Remise finale de tous les travaux réalisés, y compris toute documentation et données brutes ou traitées, fiches techniques, images, photos, clips vidéo, etc.		10%
Rapports sur les leçons tirés et présentations CGRT, au DEPC et aux communautés.		10%

Le(s) consultant(s) est (sont) censé(s) produire et soumettre des rapports finaux à l'issue des activités selon le calendrier convenu. Les rapports finaux seront examinés, et des recommandations et instructions claires seront fournies par le biais du formulaire d'évaluation des rapports des consultants. L'évaluation peut constater que tous les produits livrables répondent aux exigences du contrat et recommander par conséquent de procéder aux paiements finaux.

Exigences en matière de conseil

Le candidat nécessaire pour ce travail doit répondre aux critères suivants et doit avoir une expérience préférable.

Secteurs/domaines : Environnement, gestion, agriculture, pêche, sylviculture, tourisme, inclusion sociale, services financiers, élaboration des politiques, sciences naturelles, législation.

Compétences d'équipe recommandées : Chercheur, animateur, rédacteur et éditeur de rapports

Au moins plus de 5 ans d'expérience dans la planification de la gestion des bassins versants au Vanuatu ou dans d'autres pays insulaires du Pacifique.

Avoir des réalisations universitaires reconnues dans des domaines liés à la gestion de l'environnement, à la gestion des ressources naturelles, à la gestion des ressources en eau et/ou au changement climatique.

Solides antécédents en matière de gestion de projets, notamment en ce qui concerne la planification du travail, l'évaluation sur le terrain, la consultation et la supervision des parties prenantes, la communication et l'établissement de rapports à l'intention de divers publics dans un environnement multiculturel et pluridisciplinaire, le suivi et l'évaluation.

Excellente communication orale et écrite et compétences interpersonnelles dans un environnement multiculturel. Une connaissance de base de la langue et de la culture locales serait un avantage.

Une compréhension de l'importance de travailler aux côtés des populations autochtones et des communautés locales pour obtenir les meilleurs résultats en matière de conservation.

Dispositions institutionnelles

Le(s) consultant(s) ou le prestataire de services seront suivis, supervisé(s) et assisté (s) par le chef de l'agence hôte du projet national IW R2R ou le point focal du FEM, en étroite coopération avec le *Regional Program Coordination Unit* (RPCU), Campus de la Communauté du Pacifique (CPS) à Fidji.

Les rapports finaux doivent être présentés à l'agence hôte du projet national IW R2R, RPCU - Communauté du Pacifique (SPC) et au Comité de pilotage du projet national IW R2R. Les résultats et les points saillants des rapports devraient également être présentés aux communautés locales du site de démonstration et aux comités nationaux compétents en matière d'environnement.

Exigences de soumission

Le consultant/l'équipe de consultants doit tenir compte des exigences suivantes dans sa soumission:

1. Soumettre le formulaire de demande dûment rempli.
2. Soumission du document requis indiqué dans le formulaire de demande.
3. Un devis pour votre travail de consultant complétant le plan de travail (ci-dessus).



Date de dépôt des candidatures et autres informations complémentaires

Les candidatures doivent être adressées à M. Ericksen Packett, Gestionnaire de projet national IW R2R, SPR 9063, service de la Protection et de la conservation de l'environnement. Il est également possible de soumettre votre candidature par courrier électronique à cette adresse : erickspackett@gmail.com

Veillez soumettre vos candidatures avant la **date butoir**, le _____.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le service de la Protection et de la conservation de l'environnement au 33430 ou à l'adresse électronique susmentionnée. Les documents pertinents peuvent être obtenus sur le site web de Pacific Ridge to Reef.

